

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 février 2025

---

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL203

présenté par

M. Christophle, M. Vicot, Mme Capdevielle, M. Saulignac, Mme Allemand, Mme Karamanli, M. Pena, Mme Thiébault-Martinez, M. William, M. Benbrahim, M. Courbon, M. Delaporte, Mme Godard, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Bouloux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 8 BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à supprimer la prolongation de l'expérimentation de cette expérimentation votée par le Parlement dans le cadre de la loi relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement du 30 juillet 2021.

Une telle mesure ne saurait être soutenue sans que l'on dispose des informations sur l'expérimentation en cours, ses résultats et les contrôles qui seraient éventuellement nécessaires. Il est pour le moins regrettable de prolonger une expérimentation sans fournir au Parlement les éléments d'information de nature à se prononcer en connaissance de cause.